

# Téledéclaration de loyer de vos locataires sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

- 1 Connectez-vous au [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- 2 Allez dans la rubrique Professionnels, puis Cliquer sur Mon compte Partenaire



- 3 Saisissez votre identifiant (LOGXXX.. ou PBATXXX..) et votre mot de passe (la Caf vous l'envoie automatiquement chaque été)  
Attention le mot de passe est valable 2 mois  
Si vous avez perdu votre mot de passe vous pouvez le réinitialiser  
-> **Vous accédez à votre espace réservé.**

BIENVENUE

CONNEXION

Identifiant ? Mot de passe

Problème de connexion Mot de passe oublié ?

Modifier votre mot de passe après la connexion

Connexion

## Aide au logement Téledéclaration des loyers

N° DOSSIER : 661

MME VORANELLI SANDRA  
22 RUE JEAN CALDERON  
66001 CORNEILLAN 0611 000000

Le 24/07/2021

Madame,

La déclaration des loyers est indispensable pour le calcul de l'aide au logement de vos locataires.

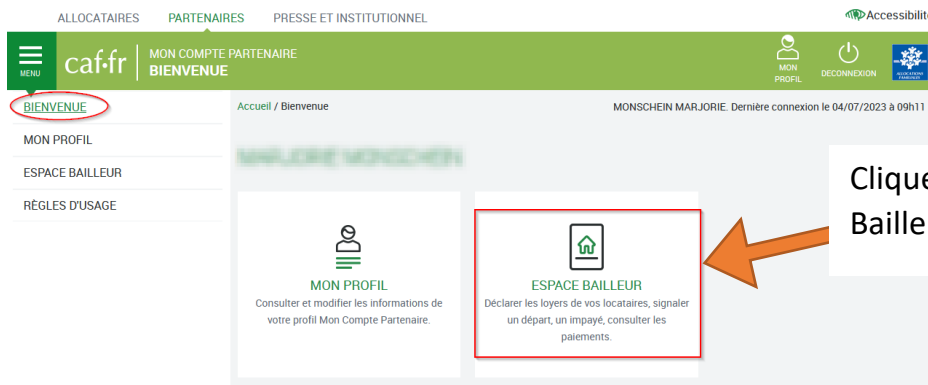
Vous pouvez, dès maintenant, télédéclarer les loyers du mois de juillet 2022.

Rendez-vous sur le site [caf.fr](http://caf.fr)>rubrique Partenaires>Espace bailleur avec votre identifiant et votre mot de passe.

Rappel de votre identifiant **LOG0669XXX**

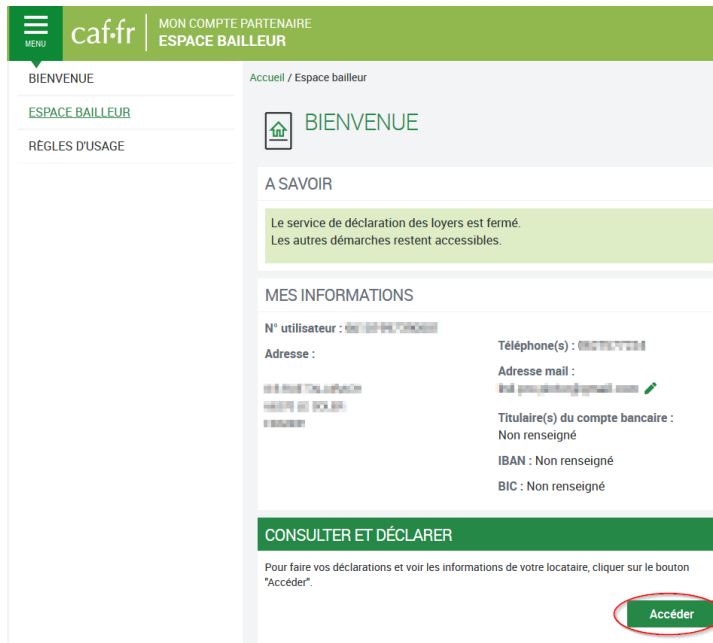
- ? Vous rencontrez des difficultés pour accéder à votre espace !  
Ecrivez-nous à l'adresse : [bailleurs@caf66.caf.fr](mailto:bailleurs@caf66.caf.fr)  
Précisez :
- votre identifiant
  - le numéro dossier  
ou
  - votre numéro de Siret si vous si vous êtes un bailleur moral

4



Cliquer sur « Espace Bailleur »

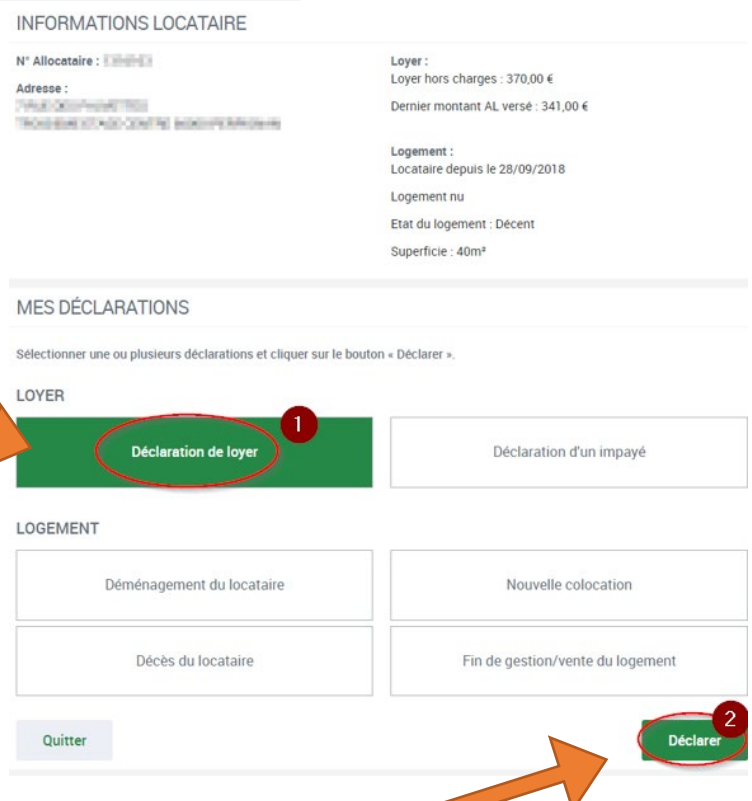
5



Cliquer sur « Accéder »  
Vous pouvez maintenant télédéclarer le loyer

6

Le bouton « Loyer » est sélectionné automatiquement



Cliquer sur « Déclarer » pour renseigner le montant de loyer 07/2024.

Si vous avez d'autres modifications à effectuer, il faut sélectionner les boutons correspondants (Fin de gestion, Départ du locataire, Colocation, Impayé.) puis terminer par le bouton « Déclarer ».